

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE DOUZE LE 08 Mars (08/03/2012)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 02 mars, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire**,

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, Mme Hélène DELTORT, M. Bernard REDON, Mme Marie DOURLENT, **Adjoints**,

M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, M. Franck BOUSQUET, M. Abdelkader SELAM, Mme Christine FANFELLE, M. Richard BAPTISTE, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

M. Guy-Michel EMPOCIELLO (représenté par M. GUILLAMAT), **Adjoint**,
Mme Estelle HEMMAMI (représentée par M. BOUSQUET), Mme Odile MARTY-MOTHEs (représentée par Mme CASTRO), Mme Nathalie DA MOTA (représentée par M. REDON), M. Gérard VALLES (représenté par M. NUNZI), M. Guy ROQUEFORT (représenté par Mme ROLLET), Mme Carine NICODEME (représentée par M. BENECH), Mme Nathalie GALHO (représentée par M. GAUTHIER), **Conseillers Municipaux**

ETAIT EXCUSE :

M. Gérard CHOUKOUd, **Conseiller Municipal**

ETAIT ABSENT :

M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

M. BAPTISTE Richard est nommé secrétaire de séance.

13 – 08 mars 2012

SURVEILLANCE DE LA PRESENCE DE MICROPOLLUANTS DANS LES EAUX REJETEES AU MILIEU NATUREL PAR LA STATION D'EPURATION DE MOISSAC

Rapporteur : Monsieur JEAN

Vu le Code Général des collectivités,

Vu la circulaire du 29 septembre 2010 relative à la surveillance de la présence de micropolluants dans les eaux rejetées au milieu naturel par les stations de traitement des eaux usées,

**Le Conseil Communal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

AUTORISE le Maire à solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

Pour copie conforme
Moissac le 09 Mars 2012
Le Maire,

Jean-Paul NUNZI